



Décision n° RA-007-10-00115-00

Portant agrément au titre du service civique

Le Préfet de région de Rhône-Alpes,

Vu le code du service national, notamment son titre Ier bis;

Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 08/11/2010 par l'organisme intéressé;

Décide :

Article 1^{er}

L'association Ligue contre le cancer - Comité de l'Ardèche dont le siège social est situé Place du Foiral 07000 PRIVAS (N°SIRET : 32293888700039) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Solidarité	1		Participation à des activités transversales (aide aux malades, soutien à la recherche)
Santé	2		Co-gestion localement de la mise en place d'actions
Education pour tous	3		Actions d'éducation pour la santé en milieu scolaire
Sport	5		Intervention auprès de publics en relais d'évènements
Environnement	6		Collecte de consommables informatiques et de téléphones portables pour soutenir la recherche

Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 36 mois.

Article 4

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 36 mois.

Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 0 mois.

Fait à PRIVAS, le 08 décembre 2010

Le Préfet de Région

Par déléation,

Le Directeur Départemental
De la Cohésion Sociale et
De la Protection des populations

Didier Pasquier

Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
01/2011	0	0	0	0	0	0	3	3
01/2012	0	0	0	0	0	0	3	3
Durée cumulée des contrats en mois	0	0	0	0	0	0	72	72